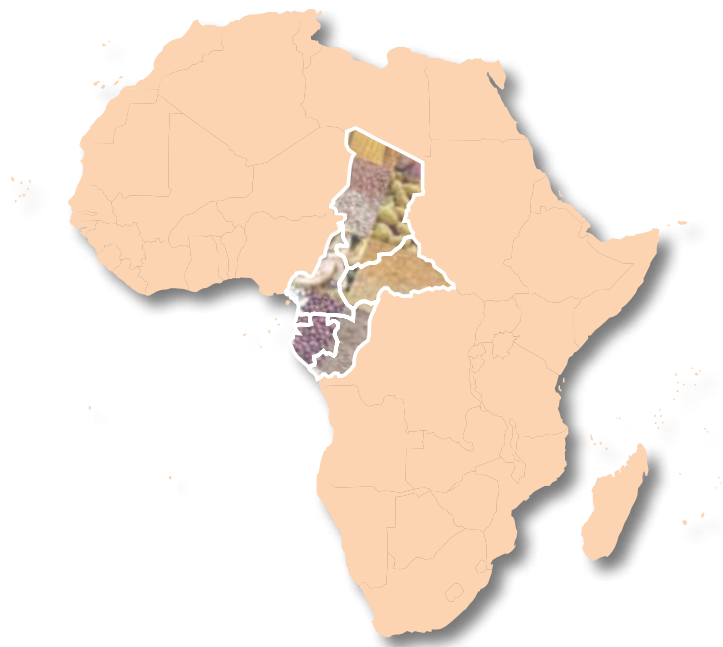




CATALOGUE
DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS
DE CULTURES VIVRIÈRES
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DANS L'ESPACE **CEMAC**





CATALOGUE
DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS
DE CULTURES VIVRIÈRES
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DANS L'ESPACE **CEMAC**



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-207193-8

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande.

La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2012

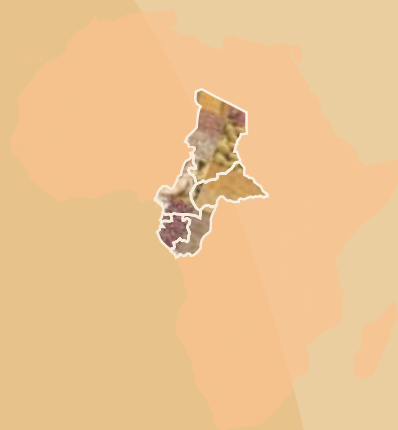


Table des matières

Préambule	4
Préface	5
Liste des abréviations	6
Présentation du catalogue	7
1. Maïs (<i>Zea mays</i> L.)	9
2. Mil [<i>Pennisetum glaucum</i> (L.), R. Br.]	13
3. Riz (<i>Oryza sativa</i> L. et <i>Oryza sativa</i> x <i>Oryza glaberrima</i>)	15
4. Sorgho [<i>Sorghum bicolor</i> (L.) Moench]	21
5. Arachide (<i>Arachis hypogaea</i> L.)	25
6. Niébé [<i>Vigna unguiculata</i> (L.) Walp]	31
7. Oignon (<i>Allium cepa</i> L.)	35
8. Manioc (<i>Manihot esculenta</i> Crantz)	37
9. Igname (<i>Dioscorea</i> sp.)	45
10. Patate douce (<i>Ipomea batatas</i>)	49
11. Pomme de terre (<i>Solanum tuberosum</i> L.)	51
12. Bananes plantains et autres bananes à cuire (<i>Musa</i> sp.)	53
Liste classée des instituts obtenteurs de variétés et/ou responsables de la sélection conservatrice	65

Préambule

Dans le but de développer un système semencier harmonisé entre ses États Membres, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a sollicité et obtenu l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette assistance a débuté par une étude qui a été menée dans chacun des pays Membre de la CEMAC (Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Tchad) afin d'établir un état des lieux et de déterminer les priorités et les stratégies d'intervention. Cette étude a révélé que le secteur semencier est diversement développé dans les États Membres de la CEMAC. Par ailleurs, les mécanismes et outils d'échange d'informations techniques sur les semences entre les États sont encore faibles. Afin de faciliter les échanges et de renforcer les capacités institutionnelles, une réglementation commune relative à la circulation des semences entre les pays Membres de la Communauté a été adoptée à travers un processus de négociation. Ce cadre réglementaire, dont la coordination est confiée au Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (PRASAC) en tant qu'Institution spécialisée de la CEMAC, prévoit notamment un catalogue commun des espèces et variétés de cultures vivrières d'intérêt communautaire.

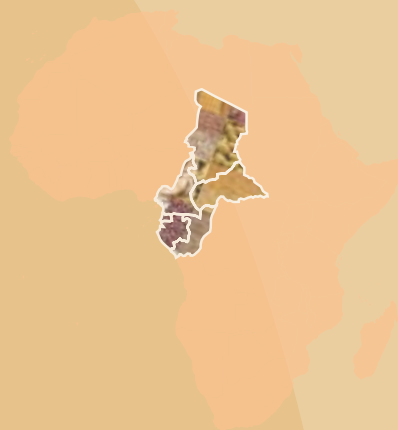
L'objectif de ce catalogue est de faciliter l'échange et la commercialisation des semences entre les pays de la sous-région. Il comprend la liste des variétés pour lesquelles la production et la commercialisation de semences certifiées sont autorisées. Douze espèces/cultures d'importance pour la sécurité alimentaire dans la sous-région ont été choisies par les pays Membres pour y être inscrites. Ces espèces/cultures sont :

1. Maïs (*Zea mays* L.)
2. Mil [*Pennisetum glaucum* (L.), R. Br.]
3. Riz (*Oryza sativa* L. et *Oryza sativa* x *Oryza glaberrima*)
4. Sorgho [*Sorghum bicolor* (L.) Moench]
5. Arachide (*Arachis hypogaea* L.)
6. Niébé [*Vigna unguiculata* (L.) Walp]
7. Oignon (*Allium cepa* L.)
8. Manioc (*Manihot esculenta* Crantz)
9. Igname (*Dioscorea* sp.)
10. Patate douce (*Ipomea batatas*)
11. Pomme de terre (*Solanum tuberosum* L.)
12. Bananes plantains et autres bananes à cuire (*Musa* sp.)

Ce catalogue commun est normalement constitué par la somme des variétés inscrites au catalogue des pays Membres. Toutefois pour une phase transitoire, cette première version comprend également les variétés les plus couramment utilisées dans la sous-région, dont les noms et caractéristiques ont été fournis par les instituts de recherche des pays Membres de la CEMAC à travers une mission de consultation.

Ce catalogue a été réalisé grâce au concours technique et financier de la FAO, à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SFC) et l'Unité de semences et des ressources phytogénétiques (AGPMG), avec le soutien financier de la CEMAC.

Il sera enrichi au cours des éditions futures et ambitionne d'être un outil permettant aux agriculteurs et au secteur privé de la sous-région d'avoir un accès facilité aux variétés adaptées à leurs conditions agro-écologiques pour une productivité soutenue.



Préface

La disponibilité des semences de qualité pour les producteurs est indispensable pour l'augmentation de la production et de la productivité agricole. Elle constitue également un objectif clé du processus d'harmonisation de la politique semencière des pays Membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEMAC) conduit avec l'assistance de la FAO.

Ce Catalogue, destiné en premier lieu aux pays Membres de cet espace communautaire (Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Tchad), se veut un outil d'échange d'informations entre les producteurs, chercheurs, universitaires, professionnels et élèves des écoles d'agriculture sur les espèces et variétés d'intérêt pour la sécurité alimentaire des populations de la sous-région. Il constitue aussi un référentiel pour les opérateurs du secteur privé qui souhaitent investir dans la production et la commercialisation, notamment des semences, tant au niveau national que dans l'espace CEMAC.

La publication de ce Catalogue s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle dynamique que la FAO entend impulser dans la sous-région en matière de promotion d'une agriculture attractive, compétitive et diversifiée. Cette dynamique vise en particulier à promouvoir un secteur semencier actif répondant aux besoins des producteurs et permettant la préservation des ressources génétiques et des agro-écosystèmes.

La FAO, à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SFC) et l'Unité de semences et des ressources phytogénétiques (AGPMG) au Siège, est disposée à poursuivre son appui technique aux pays de la sous-région dans ce domaine important de la production agricole.

Je voudrais particulièrement remercier les initiateurs et contributeurs qui ont permis la parution de cet ouvrage de qualité, notamment MM. Sankung B. Sagnia, Gouantoueu Guei, Philippe Lecoënt et Thomas Osborn de la FAO, MM. Isaias Angue Obama et Robert Pong-Ballet de la CEMAC, MM. Lamine Seyni Boukar et Philippe Boumard du PRASAC, M. Guillaume Polycarpe Sika consultant international ainsi que les Instituts de recherches agronomiques des pays Membres de la CEMAC.

D' Lamourdia Thiombiano

Représentant sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale

Liste des abréviations

AGPMG : Unité des semences et des ressources phytogénétiques du département de l'agriculture de la FAO

CabMV : *Cowpea aphid-borne mosaic virus* ou Virus de la mosaïque du niébé transmise par pucerons

CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CMV : *Cassava mosaic virus* ou Virus de la mosaïque du manioc

DHS : distinction, homogénéité, stabilité

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

MRN : maladie des raies noires

MSV : *Maize streak virus* ou Virus de la striure du maïs

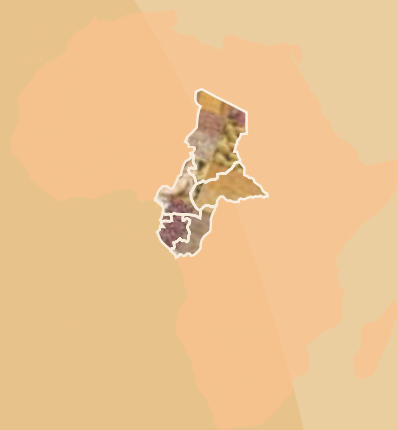
PRASAC : Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale

RYMV : *Rice yellow mottle virus* ou Virus de la marbrure jaune du riz

SFC : Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale

TMS : Tropical manioc selection

VAT : valeur agronomique et technologique



Présentation du catalogue

Conformément à la décision de six pays de l'Afrique centrale – membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) –, sur l'organisation du *Catalogue des espèces et variétés de cultures vivrières d'intérêt communautaire dans l'espace CEMAC*, ce document présente la liste limitative des variétés ou types variétaux dont les semences peuvent être produites et commercialisées sur le territoire constitué par ces six pays.

Le catalogue régional est constitué par la somme des catalogues nationaux des États Membres pour les espèces et variétés reconnues d'intérêt communautaire.

Pour être inscrite au *Catalogue des espèces et variétés de cultures vivrières d'intérêt communautaire dans l'espace CEMAC*, une variété doit être préalablement inscrite à un catalogue national d'un État Membre de la CEMAC.

Les catalogues nationaux comportent deux listes distinctes, A et B :

- ▶ la liste A est constituée par les variétés homologuées dont les semences peuvent être multipliées et commercialisées sur le territoire de l'État Membre ;
- ▶ la liste B est constituée par les variétés homologuées dont les semences peuvent être multipliées sur le territoire de la Communauté en vue de leur exportation hors dudit territoire.

Pour être inscrite sur la liste A du catalogue national, une nouvelle variété doit être homologuée. Les conditions d'homologation sont les suivantes :

- ▶ être reconnue distincte, homogène et stable au travers d'un protocole d'examen DHS ou épreuve des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité ;
- ▶ être reconnue suffisamment performante par rapport à la gamme des variétés les plus utilisées et sans défaut majeur pour les utilisateurs au travers d'un protocole d'examen VAT ou épreuve de la valeur agronomique et technologique ;
- ▶ être désignée par une dénomination approuvée dans les États Membres.

Pour être inscrite sur la liste B du catalogue national, une nouvelle variété doit être homologuée. Les conditions d'homologation sont les suivantes :

- ▶ être reconnue distincte, homogène et stable au travers d'un protocole d'examen DHS ;
- ▶ être désignée par une dénomination approuvée dans l'État Membre.

Ce document qui constitue la première version du *Catalogue*, liste également les variétés les plus largement diffusées dans les États Membres. La liste de ces variétés a été établie à partir de données fournies par les États Membres. À la suite d'une période transitoire de cinq ans maximum, ce catalogue ne contiendra plus que les variétés inscrites aux catalogues nationaux des États Membres.



Maïs

(*Zea mays* L.)

20 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : composite, hybride.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Hauteur des plantes (en cm) : hauteur moyenne des plantes à maturité du sol à la base de la panicule (inflorescence mâle).

Recouvrement de l'épi : qualité du recouvrement de l'épi par les spathes (bon : épi entièrement recouvert, moyen : pointe de l'épi non recouverte ou faible : au moins la moitié de l'épi non recouverte).

Couleur des grains : coloration du tégument des grains.

Poids des 100 grains (en g) : poids moyen de 100 grains après séchage.

Texture du grain : denté, semi-denté, corné, semi-corné ou corné-denté.

Utilisation : alimentation humaine et animale.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en grains dans les conditions optimales de production.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Maïs (*Zea mays* L.)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Recouvrement de l'épi	Couleur des grains	Poids des 100 grains (g)	Texture du grain	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
CMS-85 01	Composite	IRAD (1985) Cameroun	Cameroun-Tchad (1989) RCA (1988) Congo (2007)	IRAD CIAM ITRAD	105 à 110	180 à 220	–	Blanche	24,5	Corné-denté	Consommation en sec sous forme de farine (boules, bouillie)	5 à 8	Sensibilité à la verse, à la sécheresse et aux foreurs de tiges
CMS-87 04	Composite	IRAD (1987)	Cameroun (1986) Congo (1986) RCA (1988) Tchad (1989)	IRAD CNSA	105 à 110	190 à 240	Moyen	Jaune	24,5	Corné	Consommation en frais ou braiser	7 à 8	Sensibilité à la verse. Bonne résistance à la sécheresse. Caractéristique organoleptique : très sucré
CMS-88 06	Composite	IRAD (1988)	Cameroun	IRAD	85 à 90	180 à 220	Moyen	Jaune	23,1	Corné	Consommation humaine et aliments de bétails	2,5 à 3	Tolérance à la sécheresse et aux maladies. Sensibilité au Striga
CMS-90 15 (POOL 16 DR-SR)	Composite	IRAD (1990)	Cameroun	IRAD	90 à 95	140 à 170	Moyen	Blanche	22,8	Denté	Consommation à sec sous forme de farine	4 à 5	Tolérance à la sécheresse et aux maladies. Sensibilité au Striga
SHABA	Composite	IRAD (1990)	Cameroun	IRAD	120 à 130	190 à 220	Bonne	Blanche	–	Denté	Consommation à sec et pour vendre ; alimentation de bétails	5 à 6	Faible résistance à la verse. Tolérance à l'helminthoporiose. Sensibilité à la sécheresse
CHC 201 (KASAI-SR)	Composite	IRAD (1992)	Cameroun	IRAD	120 à 131	190 à 220	Bonne	Blanche	–	Corné-denté	Consommation à sec sous forme de farine et pour vendre	5 à 6	Sensibilité à la verse. Résistance à la striure
COCA-SR	Composite	IRAD (1990)	Cameroun	IRAD	130 à 140	260	Bonne	Blanche	–	Semi-corné	Consommation à sec sous forme de farine et pour vendre	5 à 6	Sensibilité à la verse. Résistance à la striure
CHCB	Composite	IRAD (1990)	Cameroun	IRAD	120 à 130	205 à 250	Bonne	Jaune pâle	34	Semi-denté	Consommation en frais et après transformation	5 à 6	Tolérance aux sols acides

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Recouvrement de l'épi	Couleur des grains	Poids des 100 grains (g)	Texture du grain	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
CLH103	Hybride	IRAD (2000)	Cameroun	IRAD	110 à 120	230 à 260	Bonne	Blanche	–	Semi-denté	Consommation en frais et après transformation	9 à 10	Tolérance à la striure
CHH101	Hybride	IRAD (1996)	Cameroun	IRAD	110 à 120	230 à 240	Bonne	Jaune	–	Semi-denté	Consommation en frais et après transformation	7 à 8	Altitude ≤ 1 500 m
CHH105	Hybride	IRAD (1995)	Cameroun	IRAD	120 à 130	230 à 240	Bonne	Blanche	–	Semi-denté	Consommation en frais et après transformation	7 à 8	Altitude ≥ 1 000 m
TZEE-W (97 TZEE W2 C1)	Composite	IITA/WECAMAN Nigeria	Cameroun (2000) Tchad (1999)	IRAD ITRAD	85	120 à 140	Moyen	Blanche	22,8	Corné	Consommation à sec sous forme de farine (boule, bouillie) et beignet et pour vendre	1,5 à 2,5	Sensibilité à la verse et à la casse. Bonne résistance à la sécheresse. Tolérance au charbon. Tolérance à la rouille, à l'helminthoporiose
BSR-81	Composite	IRAD (1981)	RCA (1994)	ICRA	100 à 105	105 à 110	Moyen	Blanche	20	Cornée-dentée	Consommation frais et à sec (farine) grillé sous de cacahuète ; pâte alimentaire	3 à 4	Sensibilité à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la striure. Sensibilité aux charançons. Caractéristique organoleptique : grains tendres et très farineux
DMR ESR-Y	Composite	IITA (1985)	Tchad (1998)	ITRAD	90	170	Bon	jaune	30	Cornée-dentée	Consommation en boule et bouillie	4 à 6,5	Résistance à la verse et à la casse. Résistance à la striure (MSV), au mildiou et à la rouille
QPM OBATAMPA	Composite	CIMMYT, CRI (1992) Ghana	Tchad (1998)	ITRAD	90 à 100	170	Bon	Jaune	30	Cornée	Consommation en boule et bouillie	4 à 6,5	Résistance à la verse et à la casse. Résistance à la virose (MSV), au mildiou et à la rouille. Sensibilité aux insectes. Caractéristique organoleptique : taux de protéines : 9 à 12 %

BANANES PLANTAINS

POMME DE TERRE

PATATE DOUCE

IGNAME

MANIOC

OIGNON

NIÉBÉ

ARACHIDE

SORGHO

RIZ

MIL

MAÏS

Maïs (*Zea mays* L.)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Recouvrement de l'épi	Couleur des grains	Poids des 100 grains (g)	Texture du grain	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
MATAFO I	Composite	SODELAC (Société de développement du Lac)	Tchad (1968)	ITRAD	70 à 80	200	Assez bon	Blanche	21	Cornée-dentée	Conommation en boule, en épis frais bouillis ou braisés	3 à 4,5	Résistance à la verse et à la casse. Résistance à la virose (MSV), au mildiou et à la rouille. Sensibilité aux insectes. Cultivé en polder, situation édaphique particulière
MATAFO II	Composite	–	Tchad	ITRAD	90 à 100	230	Assez bon	Blanche	22	Cornée-dentée	Consommation en boule, en épis frais bouillis ou braisés	4 à 4,5	Résistance à la verse et à la casse, à la virose (MSV), au mildiou et à la rouille. Sensibilité aux insectes
95 TZEE-Y1	Composite	IITA (1995)	Tchad (1998)	ITRAD	80 à 85	195 à 200	Bon	Jaune	24	Cornée	Transformée en biscuits. Consommation en boule, en épis frais bouillis ou braisés	2 à 3	Résistance à la verse, à la sécheresse, à la casse, à la virose (MSV), au mildiou et à la rouille. Sensibilité aux insectes et au Striga
CMS 8602	Composite	IRAD	Cameroun, Tchad (1986)	ITRAD	90 à 100	200 à 210	Bon	Jaune	18	Cornée	Consommation en bouillie et en boule	3 à 4,5	Sensibilité à la verse et à la casse. Tolérance à la sécheresse, à la virose, à l'helminthosporiose et à la rouille. Sensibilité aux pucerons et aux foreurs de tiges. Tolérance au Striga
EV 84-28 (MAC 2)	Composite	CYMMIT Mexique	Congo (1984)	CRAL	110 à 117	197	–	Jaune	–	Dentée	Alimentation humaine et animale	3 à 4	Bonne résistance à la verse. Bonne résistance aux maladies. Bonne résistance aux insectes



Mil

[*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br.]

3 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : population sélectionnée.

Obtenteur et année de création :

établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction :

pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Hauteur des plantes (en cm) : hauteur moyenne des plantes à maturité du sol à la base de la panicule.

Aptitude au tallage : aptitude au développement de talles fertiles (ou productifs) par pied (faible : de 1 à 4 talles ; moyen : de 5 à 9 ou bon : + de 9 talles).

Longueur de la panicule (en cm) : longueur de la partie utile de l'épi de mil à maturité (courte : ≤ à 45 cm, intermédiaire : de 45 à 65 cm, longue : > à 65 cm).

Couleur des grains : coloration du tégument des grains.

Poids des 1 000 grains (en g) : poids moyen de 1 000 grains après séchage.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en grains dans les conditions optimales de production.

Utilisation : alimentation humaine.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Aptitude au tallage	Longueur de la panicule (cm)	Couleur des grains	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
SOSSAT C 88	Population sélectionnée	ICRISAT/IER	Tchad (2005) Cameroun (1992)	ITRAD IRAD	85 à 90	130 à 200	Moyenne	Courte	Jaune olive	10	1,5 à 2,5	Qualité : culinaire bonne. Conseillé pour la boule et la bouillie	Tolérance à la verse et à la sécheresse. Sensibilité au Striga et aux foreurs de tiges. Sensibilité légère à la photopériode. Pluviométrie : 400 à 900 mm par an
GB 87-35	Population sélectionnée	ICRISAT	Tchad (2005)	ITRAD	50 à 65	140 à 150	Bonne	Courte	Gris-brun	12	1,9 à 2	Conseillée pour la boule et la bouillie	Tolérance à la sécheresse et à la verse. Résistance au mildiou, aux charbons et à l'ergot. Tolérante aux foreurs de tige. Sensibilité au Striga et à la mineuse de l'épi
LCIC 9702	Population sélectionnée	LCARI	Tchad (2006)	ITRAD	51 à 65	141 à 150	Bonne	Courte	Gris-brun	13	2 à 2,5	Conseillée pour la boule et la bouillie	Tolérance à la sécheresse, à la verse. Résistance au mildiou, aux charbons et à l'ergot. Tolérance aux foreurs de tige. Sensibilité au Striga et à la mineuse de l'épi



3

Riz

(*Oryza sativa* L.
et *Oryza sativa* x *Oryza glaberrima*)

29 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : lignée.

Type variétal : *Oryza sativa* (*indica*), *Oryza sativa* (*japonica*), *Oryza sativa* x *Oryza glaberrima*.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Vocation culturelle : conditions de culture : en pluvial (plateau ou bas fond), en irrigué ou en submersion.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Texture du grain : forme du grain : long, court ou arrondi.

Poids des 1 000 grains (en g) : poids moyen de 1 000 grains après séchage.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en grains dans les conditions optimales de production.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Riz (*Oryza sativa* L. et *Oryza sativa* x *Oryza glaberrima*)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Type variétal	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Vocation culturale	Cycle (jours)	Texture du grain	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
TOX 728-1 (FKR)	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	IITA Nigeria	Tchad	IITA INERA ISRA	Irrigué et bas-fond	90 à 100	Moyen	23 à 26	6	Résistance à la verse et à l'égrainage. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la pyriculariose. Teneur en amylose : 26,2 %. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : bon rendement à l'usinage. Bonne translucidité et bonne tenue à la cuisson
BW 348-1	Lignée	<i>Oryza sativa</i> (indica)	IRRI/ADRAO (1976) Philippines	Tchad	ADRAO	Irrigué et bas-fond	120 à 130	Moyen	24	3,3 à 6	Sensibilité aux RYMV. Résistance à la pyriculariose. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : teneur en amylose : 28,5 %. Bon rendement à l'usinage. Grain très translucide
IDSA 85	Lignée	<i>Oryza sativa</i> (japonica)	CNRA Côte d'Ivoire	Tchad	CNRA	Plateau	120	Grain extra et mince	33,6	3,5 à 4	Résistance à la verse et à l'égrainage. Bonne résistance à la pyriculariose. Caractéristique organoleptique : teneur à l'amylose : 22 %
IR 46	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	IRRI	Cameroun	IRRI	Irrigué	120 à 150	Grain extra-long	22	5 à 7	Grain blanc et translucide sensible à la verse. Susceptible à pyriculariose
TOX 3145-34-3-2	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	ADRAO	Cameroun	IRAD	Bas-fond	140 à 150	—	—	6 à 8	Sensibilité à la pyriculariose. Grain blanc et translucide
NERICA L 36	Lignée	<i>Oryza sativa</i> x <i>Oryza glaberrima</i>	ADRAO (2007)	RCA (2007)	ICRA	Bas-fond	90 à 100	Long	30 à 40	4 à 6	Tolérance à la sécheresse. Bonne résistance aux maladies et aux insectes. Bonne aptitude à la transformation : grain blanc. Caractéristique organoleptique : qualité culinaire non collant

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Type variétal	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Vocation culturale	Cycle (jours)	Texture du grain	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
BG 90-2	Lignée	Oryza sativa	IRRIA DRAO	RCA (1994)	ICRA	Irrigué	130	Moyen	25 à 30	2,5 à 4	Bonne résistance à la verse. Sensibilité à la sécheresse
TCS 10	Lignée	Oryza sativa	ISRA (1985) Sénégal	RCA	ICRA	Plateau et bas-fond	90	Long	25 à 30	3 à 4	Bonne résistance à la verse. Sensibilité à la sécheresse
IRAT 216	Lignée	Oryza sativa (japonica)	Côte d'Ivoire (1982)	RCA (1992)	ICRA	Plateau	120	Court	25	2,5 à 4	Sensibilité à la verse. Bonne résistance à l'égrainage. Résistance moyenne à la sécheresse. Résistance à la pyriculariose et à l'helminthosporiose
IRAT 213	Lignée	Oryza sativa	Côte d'Ivoire (1982)	RCA (1985)	ICRA	Plateau	120	Long	39	2,5 à 3	Sensibilité à la verse. Assez bonne résistance à l'égrainage. Résistance à la pyriculariose
IRAT 170	Lignée	Oryza sativa	Côte d'Ivoire	RCA (1985)	CNRA ICRA	Plateau	135	Long	35 à 40	2,5 à 4	Sensibilité à la verse. Assez bonne résistance à l'égrainage. Résistance à la pyriculariose
IRAT 144	Lignée	Oryza sativa (japonica)	INERA (1979) Burkina Faso	Congo RCA (1985)	CRAL ICRA	Plateau	120	Extra-long	38 à 41	3 à 5	Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies des feuilles. Sensibilité à l'égrainage. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : taux d'amylose : 26,8 %. Rendement usinage : 74 % de riz blanchi. Translucidité moyenne
NERICA L 28	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO (Africa Rice) Bénin	RCA (2007)	ICRA	Irrigué	90 à 100	Long	35 à 40	5 à 7	Bonne résistance à la verse, à la sécheresse, à l'égrainage, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : bonne aptitude à la transformation. Qualité culinaire : non collante

BANANES PLANTAINS

POMME DE TERRE

PATATE DOUCE

IGNAME

MANIOC

OIGNON

NIÉBÉ

ARACHIDE

SORGHO

RIZ

MIL

MAÏS



Riz (*Oryza sativa* L. et *Oryza sativa* x *Oryza glaberrima*)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Type variétal	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Vocation culturale	Cycle (jours)	Texture du grain	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
NERICA L 37	Lignée	<i>Oryza sativa</i> x <i>Oryza glaberrima</i>	ADRAO (Africa Rice) Bénin	RCA (2007)	ICRA	Irrigué	91 à 100	Long	35 à 40	6 à 8	Bonne résistance à la verse, à la sécheresse, à l'égrainage, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : bonne aptitude à la transformation. Qualité culinaire : non collante
NERICA L 60	Lignée	<i>Oryza sativa</i> x <i>Oryza glaberrima</i>	ADRAO (Africa Rice) Bénin	RCA (2007)	ICRA	Irrigué	92 à 100	Long	40 à 45	6 à 8	Bonne résistance à la verse, à la sécheresse, à l'égrainage, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : bonne aptitude à la transformation. Qualité culinaire : non collante
IRAT 13	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	CNRA Côte d'Ivoire	Congo	CRAL	Plateau	130	Grain gros allongé	39 à 43	3 à 6	Tolérance à la sécheresse. Assez bonne résistance à la verse. Sensibilité à l'égrainage. Translucidité moyenne
Dourado précoce	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	Brésil	Congo	ADRAO CNRA CRAL	Pluvial	105	Long L : 10,2 à 10,7 ; l : 2 (en mm)	32	4	Résistance à la sécheresse. Période de dormance : 4 semaines. Sensibilité légère à la photopériode. Sensibilité à la pyriculariose des feuilles et du cou, à l'échaudage des feuilles. Caractéristique organoleptique : teneur en amylose : 23,6 %
IITA 150	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	Nigeria	Congo	CRAL	Pluvial	100	–	–	4	Tolérance à la sécheresse. Bon grain
IITA 307	Lignée	<i>Oryza sativa</i>	Nigeria	Congo	CRAL	Pluvial	125	–	–	5	Variété qui convient aussi pour les sols hydromorphes. Résistance à la verse

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Type variétal	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Vocation culturale	Cycle (jours)	Texture du grain	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
NERICA 3	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL IRA	Pluvial	95	Long L : 7,2 ; l : 2,2 (en mm)	29,8	–	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose. Caractéristique organoleptique : taux de protéine : 10,5 %
NERICA 4	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	95	Long L : 7,2 ; l : 2,5 (en mm)	30,6	3,1	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 6	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	90	Moyen L : 6,2 ; l : 2,8 (en mm)	27,2	3,4	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 7	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	90	–	35,7	3,4	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 10	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	95	–	27,5	3,1	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 12	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	95	–	34,5	3,3	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 16	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	98	–	30,4	4,8	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 17	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	98	–	34,4	2,8	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 30	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	98	–	–	3,62	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose
NERICA 61	Lignée	Oryza sativa x Oryza glaberrima	ADRAO	Congo	CRAL	Pluvial	100	–	–	3,98	Variété précoce. Résistance à la verse et à la pyriculariose

BANANES PLANTAINS

POMME DE TERRE

PATATE DOUCE

IGNAME

MANIOC

OIGNON

NIEBÉ

ARACHIDE

SORGHO

RIZ

MIL

MAÏS





4

Sorgho

[*Sorghum bicolor* (L.) Moench]

9 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : population sélectionnée.

Obtenteur et année de création :

établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou

d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Hauteur des plantes (en cm) : hauteur moyenne des plantes à maturité du sol à la base de la panicule.

Aptitude au tallage : aptitude au développement de talles fertiles (ou productifs) par pied (faible = de 1 à 4 talles, moyen = de 5 à 9 ou bon = + de 9 talles).

Longueur de la panicule (en cm) : longueur de la partie utile de l'épi de sorgho à maturité.

Couleur des grains : coloration du tégument des grains.

Poids des 1 000 grains (en g) : poids moyen de 1 000 grains après séchage.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) :

production en grains dans les conditions optimales de culture.

Densité de la panicule à maturité :

compacte, lâche ou semi-compacte.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) :

production en grains dans les conditions optimales de production.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques

et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

4

Sorgho [*Sorghum bicolor* (L.) Moench]

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Aptitude au tallage	Longueur de la panicule (cm)	Couleur des grains	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
S-35 < Durra >	Population sélectionnée	IAR Nigeria ICRISAT	Cameroun (1965) Tchad (1986) RCA (1994)	IRAD ? ITRAD	95 à 100	200	Moyen	24	Blanc ivoire	25 à 30	3,5 à 4,5	Panicule semi-lâche. Bonne résistance à la verse et à la casse. Tolérance moyenne à la sécheresse. Tolérance au Striga. Tolérance au charbon couvert et au charbon allongé. Isohyète : 300-800 mm
Zouaye	Population sélectionnée	Cameroun	Cameroun, Tchad (2004) RCA (1994)	IRAD ? ITRAD ICRA	90	200	Moyen	16	Rouge	38	4	Panicule semi-lâche. Bonne tolérance à la verse. Tolérance moyenne à la sécheresse. Tolérance au Striga. Caractéristiques organoleptiques : bonnes. Consommation en boule et en bouillie
IRAT 204	Population sélectionnée	IRAT ISRA Sénégal	Tchad (1980)	ITRAD	80 à 90	110 à 120	Faible	22	Blanc	31 à 33	3,5	Panicule semi-compact. Tolérance à la sécheresse. Assez bonne résistance à la verse et à la casse. Sensibilité moyenne au charbon allongé et moindre sensibilité au charbon couvert. Assez bonne résistance aux insectes. Bonne qualité fourragère des sous-produits. Caractéristiques organoleptiques : excellentes qualités gustatives, consommation en boule et en bouillie
CS 61	Population sélectionnée	IRAD Cameroun	Tchad (1986)	ITRAD	85 à 90	185	Moyen	17	Crème	31 à 33	3,5	Résistance à la verse et à la casse. Bonne résistance à la sécheresse. Tolérance au charbon couvert et au charbon allongé. Caractéristiques organoleptiques : excellentes qualités culinaires, consommation en boule et en bouillie
Framida	Population sélectionnée	INERA Burkina Faso	RCA (1994)	ICRA	100 à 120	150 à 200	Moyen	20	Rouge	30 à 34	2,5 à 3,5	Tolérance au Striga

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Hauteur des plantes (cm)	Aptitude au tallage	Longueur de la panicule (cm)	Couleur des grains	Poids des 1 000 grains (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
ICRA 104-96	Population sélectionnée	ICRA (1994) RCA	RCA (1994)	ICRA	130	400 à 500	Bon	20	Blanc	30 à 40	2,5 à 3,5	Bonne résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Bonne résistance aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques : utilisation des tiges pour la construction et la fabrication de panier (vannerie)
ICRA 63-96	Population sélectionnée	ICRA (1994) RCA	RCA (1994)	ICRA	130	350 à 400	Bon	20	Brun	31 à 40	2,5 à 3,5	Bonne résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Bonne résistance aux maladies et aux insectes. Caractéristiques organoleptiques et technologiques : fabrication de bière locale « Bili-bili ». Utilisation des tiges pour la construction et la fabrication de panier (vannerie)
CS54	Population sélectionnée	IRAD (1992)	Cameroun	IRAD	90 à 95	200 à 210		26	Blanc ivoire	28 à 30	4 à 4,5	Tolérance à la sécheresse, au Striga. Sensibilité à la moisissure. Isohyète : 800 mm.
Damougari	Écotype local	IRAD (1998)	Cameroun	IRAD	95 à 100	195 à 200		20	Rouge	30 à 35	2 à 2,5	Tolérance à la sécheresse, au Striga. Résistance à la moisissure. Isohyète : 800 mm.

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



OIGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS





Arachide

(*Arachis hypogaea* L.)

26 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : lignée (type Virginia, type Spanish, type Valencia), population sélectionnée.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Port des plantes : érigé, semi-érigé, rampant ou buissonnant.

Nombre de graines par gousse : selon le type, la variété peut être bi graine, tri graine voire quadri graine.

Couleur des grains : coloration du tégument des grains.

Poids des 100 grains (en g) : poids moyen de 100 grains après séchage.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en grains dans les conditions optimales de production.

Utilisation : la variété peut être à usage huilerie (teneur minimale en matières grasses : 50 %), à usage confiserie ou à usage bouche (teneur en matières grasses inférieure à 50 %).

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Arachide (*Arachis hypogaea* L.)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Nombre de graines par gousse	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
2IE	Lignée	CRAL (1975) Congo	RCA (1980)	ICRA	90 à 100	Érigé	3 à 4	Rouge	45 à 50	1,5 à 2	Huilerie	Précoce. Pas de dormance
23K2410MP	Lignée	INERA (1993) Burkina Faso	RCA (1995)	ICRA	100 à 115	Érigé	2	Rouge	45 à 51	1,5 à 2	Huilerie, confiserie	Bonne résistance à la rosette
28-206	Lignée Type virginia	IRHO, ISRA (1928) Sénégal	Cameroun (1972)	ITRAD	120	Érigé	–	Rose pâle	90 à 95	2 à 3	Huilerie	Dormance longue. Susceptible à la rosette. Excellent regroupement des gousses. Bonne qualité fourragère des fanes. Pas de sensibilité au photopériodisme. Isohyète : 700-1 000 mm
55-437	Lignée	ISRA (1955) Sénégal	Tchad (1971)	ITRAD	90	Érigé	2	Rose	32 à 38	1 à 2	Huilerie, confiserie	Tolérance à la sécheresse. Faible dormance. Sensibilité à la cercosporiose et aux pucerons. Excellent regroupement des gousses. Bonne qualité fourragère des fanes. Teneur en huile : 49 %
57-313	Lignée	IRHO (1957) ISRA (1973) Sénégal	Tchad	ITRAD	125	Érigé	2	Rose	48 à 52	2 à 3	Huilerie	Sensibilité à la sécheresse. Dormance totale prolongée. Résistance à la rosette et à la cercosporiose. Excellent regroupement des gousses. Bonne qualité fourragère des fanes. Teneur en huile : 50 %
57-422	Lignée	IRHO (1957) ISRA (1973) Sénégal	RCA (1995)	ICRA	120 à 135	Érigé	2 à 3	Marron	45 à 50	2 à 2,5	Arachide de bouche, confiserie	Sensibilité à la sécheresse. Dormance totale prolongée. Résistance à la rosette et à la cercosporiose. Excellent regroupement des gousses. Bonne qualité fourragère des fanes. Teneur en huile : 41 %

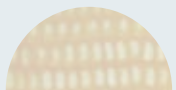
Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Nombre de graines par gousse	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
73-33	Lignée	ISRA (1973) Sénégal	Tchad	ITRAD	105 à 110	Érigé	2	Rose	45 à 52	2 à 2,5	Huilerie, confiserie	Tolérance à la sécheresse. Faible dormance, germination immédiate de 5 % des gousses à maturité. Sensibilité à la rosette. Excellent regroupement des gousses. Bonne qualité fourragère des fanes. Teneur en huile : 50 %
ICGV 86003	Lignée Type spanish	ICRISAT	Cameroun, RCA (1995)	IRAD ICRA	90	Érigé	2	Rose	50	2 à 2,5	Arachide de bouche, confiserie	Précoce. Bonne résistance à la sécheresse et aux maladies. Faible dormance. Teneur en huile : 41 %
JL 24	Lignée Type spanish	ICRISAT RCA	Cameroun, Tchad (2007) RCA (1994) Congo (1990) Gabon	IRAD ITRAD ICRA CIAM CRAL	85 à 90	Érigé	2	Rose	50 à 55	1,5 à 3	Huilerie	Tolérance à la sécheresse et aux maladies. Pas de dormance. Isohyète : > 550 mm
Mani Pintar (Mac mac)	Lignée	ISRA Sénégal	Cameroun, RCA (1980)	IRAD ICRA	100 à 120	Érigé	2 à 3	Bigarré (rouge blanc)	45 à 50	1,5 à 2	Huilerie	Tolérance à la sécheresse
A 26	Lignée	IRAD (1982) Cameroun	Cameroun	IRAD	100	Érigé	2	Rougeâtre	45 à 50	1,5 à 2	Bouche	Tolérance à la sécheresse et à la rosette. Rendement au décortiquage : 65-70 %
Fleur 11 (Allah Son)	Lignée	ISRA (1993) Sénégal	Tchad 1997 Cameroun	ITRAD IRAD	90 à 95	Érigé	2	Rose pâle	50 à 55	2	Huilerie, confiserie	Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la cercosporiose et à la rouille. Sensibilité aux pucerons. Pas de dormance. Bon regroupement des gousses. Bonne production des fanes
Flower 113 A	Lignée	ISRA (1993) Sénégal	RCA (1995)	ICRA	90 à 100	Érigé	2	Rouge brun	45 à 50	1,5 à 2	Huilerie, confiserie	Résistance à la rosette, à la sécheresse. Teneur en huile : 55 %

Arachide (*Arachis hypogaea* L.)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Nombre de graines par gousse	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
KH 149 A	Lignée	INERA Burkina Faso	RCA (1995)	ICRA	100 à 115	Érigé	2	Rouge	50	1,5 à 2	Arachide de bouche	Résistance à la rosette et à la cercosporiose
RMP 15	Lignée	INERA Burkina Faso	RCA (1980)	ICRA	120 à 135	Érigé	2	Rouge	45 à 50	1,5 à 2	Arachide de bouche	Résistance à la rosette et à la cercosporiose
CN94C	Lignée	INERA Burkina Faso	RCA (1995)	ICRA	90 à 100	Érigé	3	Rougeâtre	45 à 50	1,5 à 2	Huilerie	Tolérance à la sécheresse. Pas de dormance. Résistance aux taches foliaires. Sensibilité à la pourriture du collet. Isohyète : 500 à 800 mm
HNG 18	Lignée	ISRA (1976) Sénégal	RCA (1995)	ICRA	90 à 100	Érigé	2	Rouge	50	2	Huilerie, confiserie	Tolérance à la sécheresse. Résistance à la cercosporioses. Teneur en huile 55 %
CN 115 C	Lignée	INERA Burkina Faso	RCA (1994)	ICRA	90 à 100	Érigé	2 à 3	Rouge	37 à 42	2	Arachide de bouche	Teneur en huile : 40 %
RRN 14	Lignée	INERA Burkina Faso	RCA (1994)	ICRA	120 à 135	Érigé		Rouge	45	1,5 à 2	Arachide de bouche	Teneur en huile : 40 %
Blanche de Loudima	Lignée Type Valencia	CRAL (1987) Congo	Congo	CRAL	90	Érigé	4	Blanche	45 à 50	2,5	Huilerie	Variété précoce. Teneur en huile : 55 %
Rouge de Loudima	Lignée Type Valencia	CRAL (1976) Congo	Congo	CRAL	90	Érigé	4	Rouge	45 à 50	1,7 à 2	Huilerie	Variété précoce. Teneur en huile : 48 %
Grise de Lebamba	Population sélectionnée	CIAM (2003) Gabon	Gabon	CIAM	90 à 120	Rampant	3 à 4	Grise	50	1,6 à 1,8	Arachide de bouche	Tolérance à la sécheresse. Pas de dormance
Rouge de Mitzic	Population sélectionnée	CIAM (2007) Gabon	Gabon	CIAM	90	Érigé	3 à 4	Rouge	45 à 50	1,6 à 1,8	Arachide de bouche	Tolérance à la sécheresse. Pas de dormance

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Nombre de graines par gousse	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
Mani	Population sélectionnée	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	120	Érigé	2 à 3	Marron	–	–	Arachide de bouche	Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux maladies. Résistance aux insectes. Teneur en protéines : 30 %
Mani Owono	Population sélectionnée	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	100	Érigé	2 à 3	Rouge	–	–	Arachide de bouche	Tolérance à la sécheresse : faible. Tolérance moyenne aux maladies. Résistance aux insectes : faible. Teneur en huile : 40 à 50 %
Nfum Owono	Population sélectionnée	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	130	Érigé	2 à 3	Blanche	–	–	Arachide de bouche	Sensibilité à la sécheresse. Résistance moyenne aux maladies et aux insectes. Teneur en protéines : 35 %

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



OIGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS





Niébé

[*Vigna unguiculata* (L.) Walp]

12 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : lignée, population sélectionnée.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le semis et la maturité de 50 % des graines.

Port des plantes : érigé, semi-érigé, rampant ou buissonnant.

Couleur des grains : coloration du tégument des grains.

Poids des 100 grains : poids moyen de 100 grains après séchage.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en grains dans les conditions optimales de production.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Niébé [*Vigna unguiculata* (L.) Walp]

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
Lori 24-130	Lignée	IRAD (1994) Cameroun	Cameroun (1999)	IRAD	80 à 85	Semi-érigé	Crème avec hile noir	17 à 19	1,5 à 2	Résistance aux maladies foliaires et à la virose CABMV. Tolérance au Striga et aux bruches
Touradi	Population sélectionnée	IRAD (1994) Cameroun	Cameroun	IRAD	80 à 85	Rampant	Crème avec hile marron	20	2 à 2,5	Sensibilité aux viroses. Tolérance au Striga et aux bruches
TN 88-63 (IRAT 1963)	Lignée	INRAN (1963) Niger	Tchad (1984)	ITRAD	75	Rampant	Blanc	9 à 12	3	Tolérance à la sécheresse. Résistance à la pourriture des gousses et au chancre bactérien. Sensibilité aux pucerons, aux thrips et aux bruches. Tolérance au Striga. Isohyète : 400-600 mm
TVX 32-36 (TGX 36-36)	Lignée	IITA Nigeria	Tchad (1984)	ITRAD	65 à 70	Semi-érigé	Bigarré (rouge blanc)	11 à 15	1	Sensibilité à la sécheresse. Résistance au chancre bactérien, à la tâche brune, aux nématodes à galles, au CabMV. Sensibilité aux thrips et au Striga. Non sensibilité au photopériodisme. Bonne variété fourragère. Isohyète : 400-800 mm
TN5-78	Lignée	INRAN, INERA (1978) Niger	Tchad (1989)	ITRAD	70 à 75	Semi-érigé	Brun	17 à 18	1	Tolérance à la sécheresse. Résistance au chancre bactérien, à la fonte de semis, à la pourriture des gousses et à la septosporiose. Tolérance au Striga. Bonne qualité fourragère des fanes
IT 81 D994 (IT 81 D)	Lignée	INERA Burkina IITA (1982) Nigeria	Tchad (1990)	ITRAD	75 à 80	Semi-rampant	Blanc	23	2 à 2,5	Tolérance à la sécheresse. Résistance à la rouille, à la mosaïque et à l'antracnose. Tolérance au flétrissement fusarien, au Striga, aux bruches et aux thrips. Gousses indéhiscentes, peu sensible au froid. Bonne qualité fourragère des fanes
VITA 5	Lignée	IITA Nigeria	Tchad (1984)	ITRAD	90	Semi-érigé	Blanc	18 à 19	0,8 à 1	Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux pucerons. Résistance au Striga. Gousses déhiscentes

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Port des plantes	Couleur des grains	Poids des 100 graines (g)	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
IT 835-818	Lignée	IITA Nigeria	RCA (1990)	ICRA	60 à 65	Érigé	Marron	30	2	Bonne résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse.
KN 1	Lignée	INERA (1980) Burkina Faso	RCA (1990)	ICRA	65 à 70	Buisonnant	Marron	12 à 13	2 à 2,5	Tolérance à l'excès d'eau. Résistance aux taches brunes, aux nématodes à galles, au CabMV. Sensibilité aux thrips, aux pucerons, punaises, aux foreurs de gousses et au Striga. Pas de sensibilité au photopériodisme. Bonne variété fourragère
TVX 1248	Lignée	IITA Nigeria	RCA (1990)	ICRA	60 à 65	Érigé	Rougeâtre	15	2 à 2,5	Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux pucerons
TVX 845	Lignée	IITA Nigeria	RCA (1990)	ICRA	60 à 65	Érigé	Rouge	13 à 15	2	Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux pucerons
KVX 396-45-2D	Lignée	INERA (1980) Burkina Faso	RCA (1990)	ICRA	60 à 65	Érigé	–	13 à 16	2	Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux pucerons

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



OIGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS





Oignon

(*Allium cepa* L.)

4 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : lignée, population sélectionnée.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre le repiquage des plantules et la maturité des bulbes.

Couleur du bulbe : coloration de l'écaille sèche du bulbe à maturité.

Forme du bulbe : arrondie, ovale, oblongue...

Goût : très piquant, légèrement fort ou doux.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production en bulbes dans les conditions optimales de production.

Conservation : capacité des produits récoltés à endurer le stockage (mauvaise : moins de 2 mois, moyenne : 2 à 3 mois, bonne : 3 à 4 mois ou excellente : plus de 4 mois).

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson, à la transformation.

7

Oignon (*Allium cepa* L.)

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Couleur du bulbe	Forme du bulbe	Goût	Rendement potentiel (t/ha)	Conservation	Autres caractéristiques
Violet de Galmi	Population sélectionnée	INRAN Niger	Tchad (1976) Cameroun	ITRAD IRAD	120 à 130	Violette	Arrondie, aplatie aux pôles	Très piquant	40 à 45	Bonne	Sensibilité au Fusarium, à Aspergillus, à Xanthomonas et à la pourriture rose des racines. Résistance aux nématodes à galles. Très précoce. Caractéristique organoleptique : très appréciée des consommateurs
Red Créole	Lignée	–	Tchad	ITRAD	130 à 160	Rouge	Aplatie	Légèrement fort	15 à 25	Mauvaise	Tolérance à la pourriture rose des racines. Sensibilité aux thrips
Rouge de Bioko	Lignée	Europe	Guinée équatoriale	MAB	120	Rouge	Ovale	–	5	–	Tolérance à la sécheresse. Tolérance moyenne aux maladies. Tolérance aux insectes
Blanc de Bioko	Lignée	Europe	Guinée équatoriale	MAB	120	Blanche	Ovale	–	5	–	Tolérance à la sécheresse. Tolérance moyenne aux maladies. Tolérance aux insectes



8

Manioc (*Manihot esculenta* Crantz)

41 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : clone, écotype local, population sélectionnée.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Hauteur des plantes (en cm) : hauteur moyenne des plantes en fin de cycle.

Cycle (en mois) : nombre de mois compris entre la mise en terre des boutures et la maturité des racines.

Couleur de la peau : coloration de l'extérieur de la peau des racines.

Couleur de la chair : coloration de la chair à maturité.

Teneur en acide cyanhydrique : taux d'acide cyanhydrique contenu dans la chair de la racine à maturité.

Utilisation : alimentation humaine et animale.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production des racines dans les conditions optimales de production.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Manioc (*Manihot esculenta* Crantz)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
8017	Clone	IITA Nigeria IRAD (1980-1986) Cameroun	Cameroun (1986) Tchad	IRAD ITRAD	150 à 250	9 à 12	Blanc crémeux	Blanche	Faible	Consommation en frais	30 à 40	Jeune pousse violet pâle. Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque, à la bactériose, à l'anthracnose et à la cochenille
8034	Clone	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun (1986)	IRAD	150 à 250	9 à 12	Blanc crémeux	Blanche	Faible	Consommation en frais	30 à 41	Jeune pousse verdâtre. Violet foncé. Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque, à la bactériose, à l'anthracnose et à la cochenille
8061	Clone	IRAD (1980-1986) Cameroun	Cameroun	IRAD	150 à 250	9 à 12	Blanc crémeux	Blanche	Faible	Consommation en frais	30 à 42	Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque, à la bactériose, à l'anthracnose et à la cochenille
94/D66 (Renda)	Clone	IITA Nigeria	Tchad (1994)	IITA	–	12 à 18	Marron clair	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	18	–
95/D54 (Six mois)	Clone	IITA Nigeria	Tchad (1995)	IITA ITRAD	–	12 à 18	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	21	–
TME 225 (Tessem)	Clone	IITA	Tchad (1994)	ITRAD	150 à 200	12 à 18	Marron		Faible	Consommation en frais	20	–
TME 1	Clone	IITA Nigeria	RCA (1995)	ICRA	150 à 200	12	Marron	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	30	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade
Swénzé	Population sélectionnée	RCA (1993)	RCA (1994)	ICRA	150 à 200	18	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	30	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
Nzété Yabongo	Population sélectionnée	Congo (1985) RCA (1993)	RCA (1994) Congo (1985)	ICRA	150 à 200	18	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	20 à 25	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade
Bondo	Population sélectionnée	RCA (1993)	RCA (1994)	ICRA	150 à 200	18	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	20 à 25	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade
Bonzio	Population sélectionnée	RCA (1993)	RCA (1994)	ICRA	150 à 200	18	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	20 à 25	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade
TMS 30555	Clone	IITA Bénin	RCA (1995)	ICRA	150 à 200	9 à 12	Marron	Jaune	Faible	Consommation en frais et après transformation	35 à 40	Résistance à la mosaïque. Caractéristique organoleptique : goût fade
TMS 30572 AS 15	Clone	IITA Bénin	RCA (1995)	ICRA	100 à 150	12	Marron	Jaune clair	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 30	Variété précoce. Tolérance au CMV
TMS 30572 12 1	Clone	IITA Bénin	RCA (1995)	ICRA	100 à 150	12	Marron clair	Jaune clair	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 30	Variété précoce. Tolérance au CMV
C96/005 (C96/0013)	Clone	IITA Nigeria	RCA (1995)	ICRA	200 à 250	12	Marron clair	Jaune clair	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 30	Grosses racines fusiformes ; L : environ 100 cm ; D : 30 à 40 cm. Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque
ATV	Clone	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	200 à 250	12	Marron clair	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	30 à 35	Grosses racines fusiformes ; L environ 100 cm ; D : 30 à 40 cm. Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque

BANANES PLANTAINS

POMME DE TERRE

PATATE DOUCE

IGNAME

MANIOC

OIGNON

NIÉBÉ

ARACHIDE

SORGHO

RIZ

MIL

MAÏS



Manioc (*Manihot esculenta* Crantz)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
M61003	Clone	IITA Nigeria	RCA (1995)	ICRA	200 à 250	12	Marron clair	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	30	Grosses racines fusiformes : L : environ 100 cm ; D : 20 à 35 cm. Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse. Résistance à la mosaïque
Disanka (I 95/211)	Clone	IITA Nigeria	Congo	CRAL	–	10 à 18	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	35 à 50	Variété tardive. Résistance à la mosaïque : 95 %. Matière sèche : 39 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Nsansi (I 96/0160)	Clone	IITA Nigeria	Congo	CRAL	–	10 à 18	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 40	Variété tardive. Résistance à la mosaïque : 95 %. Matière sèche : 39 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Butumu (MV 99/0395)	Clone	INERA RDC	Congo	CRAL	–	10 à 18	Jaune	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 40	Variété tardive. Résistance à la mosaïque. Matière sèche : 35 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Mvuazi (I 95/528)	Clone	IITA Nigeria	Congo	CRAL	–	10 à 18	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	35 à 50	Variété tardive. Résistance à la mosaïque : 95 %. Matière sèche : 35 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Liyati (MM9/0287)	Clone	IITA Ouganda	Congo	CRAL	–	12 à 15	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	25 à 50	Variété semi-précoce. Résistance à la mosaïque : 95 %. Matière sèche : 35 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Mbakana (I 92/0067)	Clone	IITA Nigeria	Congo	CRAL	–	10 à 12	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	20 à 35	Résistance à la mosaïque. Matière sèche : 38 %. Caractéristique organoleptique : variété douce

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
Namalé (MV 96/7204)	Clone	IITA Nigeria	Congo	CRAL	–	10 à 18	Blanche	–	Faible	Consommation en frais et après transformation	35 à 50	Variété précoce. Résistance à la mosaïque. Matière sèche : 39 %. Caractéristique organoleptique : variété douce
Kwata	Population sélectionnée	CIAM (1980) Gabon	Gabon	CIAM	150 à 180	10	Marron clair	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	20	Variété très précoce mais pourriture des racines à plus de 10 mois. Tolérance à la mosaïque, à l'anthracnose et à la bactériose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Jaune II	Population sélectionnée	CIAM (1982) Gabon	Gabon	CIAM	130	12	Marron clair	Jaune laiteux	Faible	Consommation en frais et après transformation	15 à 18	Résistance à la verse. Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Kasso-Ekondja	Population sélectionnée	CIAM (1985) Gabon	Gabon	CIAM	150	12	Marron	Blanche	Moyen	Consommation en frais et après transformation	20	Résistance à la verse. Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété amère
Moundzoumba (Moundzoumbé, Billeng-bissila)	Population sélectionnée	CIAM (1982) Gabon	Gabon	CIAM	250	12	Marron clair	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	25	Résistance à la verse. Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Ditadi I (Matadi, Matali, Metari)	Population sélectionnée	CIAM (1980) Gabon	Gabon	CIAM	150	12	Marron	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	30	Résistance à la verse. Sensibilité à la mosaïque. Tolérance à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Ditadi II	Population sélectionnée	CIAM (1980) Gabon	Gabon	CIAM	250	12	Marron	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	35	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce

Manioc (*Manihot esculenta* Crantz)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
Mambikini	Population sélectionnée	CIAM (1985) Gabon	Gabon	CIAM	300	12	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	30	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété amère
Maniss	Population sélectionnée	CIAM (2003) Gabon	Gabon	CIAM	–	10	Beige	Jaune	Faible	Consommation en frais et après transformation	25	Résistance à la verse. Sensibilité à la mosaïque, Tolérance à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Mboma	Population sélectionnée	CIAM (2003) Gabon	Gabon	CIAM	170	12	Blanche	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	20	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Wouomé	Population sélectionnée	CIAM (1990) Gabon	Gabon	CIAM	150	12	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	23	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété amère
Zigo	Population sélectionnée	CIAM (1990) Gabon	Gabon	CIAM	90	10	Marron	Blanche	Moyen	Consommation en frais et après transformation	25	Sensibilité à la mosaïque. Tolérance à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété amère
Ngotang	Population sélectionnée	CIAM (2000) Gabon	Gabon	CIAM	120	12	Marron	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	15	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce
Congo	Population sélectionnée	CIAM (2000) Gabon	Gabon	CIAM	200 à 300	10	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	30	Tolérance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété légèrement amère
Bana	Population sélectionnée	CIAM (2001) Gabon	Gabon	CIAM	180	10	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	20	Résistance à la mosaïque. Tolérance à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété douce

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (cm)	Cycle (mois)	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Teneur en acide cyanhydrique	Utilisation	Rendement potentiel (t/ha)	Autres caractéristiques
La violette	Population sélectionnée	CIAM (2001) Gabon	Gabon	CIAM	100	12	Marron	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	25	Résistance à la mosaïque, à la bactériose et à l'anthracnose. Caractéristique organoleptique : variété amère
Mbong	Écotype local	Guinée équatoriale (1968)	Guinée équatoriale	MAB	200	8	Marron	Blanche	Faible	Consommation en frais et après transformation	18 à 30	Résistance à la verse. Sensibilité à la sécheresse, aux maladies et aux insectes. Caractéristique organoleptique : variété douce. Épluchage facile
Yuca agria	Écotype local	Guinée équatoriale (1968)	Guinée équatoriale	MAB	200 à 300	9 à 10	Brun foncé	Blanche	Moyen	Consommation après transformation	25	Résistance à la verse. Tolérance à la sécheresse, aux maladies et aux insectes. Caractéristique organoleptique : variété amère. Épluchage facile

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



IGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS





9

Igname (*Dioscorea* sp.)

11 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : écotype local, population sélectionnée (*Dioscorea alata*, *Dioscorea dumetorum*).

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en mois) : nombre de mois compris entre la mise en terre des semenceaux et la maturité des tubercules.

Structure de la peau : rugueuse, épineuse ou lisse.

Couleur de la peau : coloration de l'extérieur de la peau des tubercules.

Couleur de la chair : coloration de la chair à maturité.

Fermeté de la peau : moyenne, assez ferme, ferme, très ferme.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production des tubercules dans les conditions optimales de production.

Utilisation : alimentation humaine et animale.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (mois)	Structure et couleur de la peau	Couleur et fermeté de la chair	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
Osheiwite (Calabar yam, White yam)	Population sélectionnée	IRAD (1971) Cameroun	Cameroun (1984)	IRAD	9 à 10	—	Blanche et de fermeté moyenne	25	Consommation en frais et après transformation	Tolérance moyenne à la sécheresse. Sensibilité aux maladies cryptogamiques des feuilles et à des souches d'antracnose, et aux insectes foreurs.
Mbale zoo andia	Population sélectionnée : <i>Dioscorea dumetorum</i>	CIAM (2009) Gabon	Gabon (2009)	CIAM	12	Rugueuse grisâtre	Chair jaunâtre et assez ferme	10 à 13	Consommation en frais et après transformation	Tubercules aériens de petite taille ; L : 5 à 15 cm ; D : 13 cm en moyenne). Tolérance à la sécheresse, aux maladies cryptogamiques des feuilles et à des souches d'antracnose. Appréciée des mollusques.
Mbale zoo iliti	Population sélectionnée : <i>Dioscorea alata</i>	CIAM (2009) Gabon	Gabon (2009)	CIAM	8 à 12	Rugueuse Marron foncé	Chair violette et très ferme	30 à 50	Consommation en frais et après transformation	Gros tubercules L : 10 à 50 cm ; D : 10 à 20 cm en moyenne. Grande sensibilité à la sécheresse. Appréciée des mollusques
Mbale zoo	Population sélectionnée : <i>Dioscorea alata</i>	CIAM (2009) Gabon	Gabon (2009)	CIAM	8 à 12	Grisâtre et poils	Blanche et ferme	30 à 50	Consommation en frais et après transformation	Très gros tubercules ; L : 10 à 80 cm ; D : 25 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la rouille et aux mollusques.
Lobele	Écotype local : <i>Dioscorea spp.</i>	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10	Rugueux Marron foncé	Blanc jaunâtre	8	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux maladies et aux insectes.
Violalu	Écotype local : <i>Dioscorea spp.</i>	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10	Rugueux Marron	Blanc	28	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité aux maladies et aux insectes.
Lokemaan (Viole)	Écotype local : <i>Dioscorea spp.</i>	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10	Rugueux Marron violet	Blanc jaunâtre	28	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies. Résistance moyenne aux insectes

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (mois)	Structure et couleur de la peau	Couleur et fermeté de la chair	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Autres caractéristiques
Lohoviala	Écotype local : Dioscorea spp.	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10	Rugueux Marron foncé	Blanc	36	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies. Résistance moyenne aux insectes
Lodetche	Écotype local : Dioscorea spp.	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10 à 11	Rugueux Marron clair	Jaune	40	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies. Résistance moyenne aux insectes
Rea	Écotype local : Dioscorea spp.	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10 à 11	Rugueux Épiderme marron clair Mésoderme violet	Blanc jaunâtre	28	Consommation en frais et après transformation	Forme du tubercule : cylindrique. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies. Résistance moyenne aux insectes
Matoha	Écotype local : Dioscorea spp.	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	10	Rugueux Marron clair	Brune	35	Consommation en frais et après transformation	Forme des bulbilles : ronde et aplatie. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies et aux insectes. Caractéristique organoleptiques : feuilles consommées en légumes

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



IGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS





10

Patate douce (*Ipomea batatas*)

4 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : clone.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre la mise en terre des semenceaux et la maturité des tubercules.

Forme du tubercule : ovale ou irrégulière.

Couleur de la peau : coloration de l'extérieur de la peau des tubercules.

Couleur de la chair : coloration de la chair à maturité.

Fermeté de la peau : moyenne, assez ferme, ferme, très ferme.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production des tubercules dans les conditions optimales de production.

Utilisation : alimentation humaine et animale.

Conservation (en jours) : durée moyenne de stockage des tubercules.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : maladies, insectes, sécheresse etc.).

10

Patate douce (*Ipomea batatas*)

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Forme du tubercule	Couleur de la peau	Couleur et fermeté de la chair	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Durée moyenne de conservation (jours)	Autres caractéristiques
TiB1	Clone	IITA (1978) Nigeria	Cameroun (1984)	IRAD	120 à 150	Ovale. D : 10 à 25 cm	Blanc jaunâtre	Blanc jaunâtre Chair ferme	15 à 20	Consommation en frais et après transformation : chips, farine, vin	30	Très large adaptabilité écologique. Tige poilue, vigoureuse et rampante. Feuilles rondes à bourgeon terminal violet
IRAD 1112	Clone	IRAD (1986) Cameroun	Cameroun	IRAD	120 à 150	Ovale D : 10 à 25	Jaunâtre	Jaunâtre Chair ferme	15 à 20	Consommation en frais et après transformation : chips, farine, vin. Consommation des feuilles comme légume	30	Sensibilité à la sécheresse. Tolérance aux viroses Sensibilité aux charançons
8024 Iloungou	Clone	IITA (1980) Nigeria	Gabon (1985)	CIAM	90 à 115	Irrégulière. L : 15 à 30 cm ; D : + 22 cm	Blanc	Jaune ferme	20 à 25	Consommation en frais et après transformation : tubercules et feuilles utilisés pour l'alimentation humaine et du bétail	30	Tolérance à la sécheresse, à la virose et aux charançons
80-30 Iloungou	Clone	IITA (1980) Nigeria	Gabon (1985)	CIAM	120 à 150	Irrégulière. L : 15 à 30 cm ; D : + 22 cm	Rouge violacée	Blanchâtre ferme	20 à 25	Consommation en frais et après transformation : tubercules et feuilles utilisés pour l'alimentation humaine et du bétail	30	Tolérance à la sécheresse, à la virose et aux charançons



11

Pomme de terre (*Solanum tuberosum* L.)

6 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination : appellation officielle désignant la variété.

Nature génétique : clone.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Cycle (en jours) : nombre de jours compris entre la mise en terre des boutures et la maturité des racines.

Forme du tubercule : caractère morphologique du tubercule lié à la variété.

Couleur de la peau : coloration de l'extérieur de la peau des tubercules.

Couleur de la chair : coloration de la chair à maturité.

Rendement potentiel (en tonnes/ha) : production des tubercules dans les conditions optimales de production.

Utilisation : alimentation humaine et animale.

Conservation : durée moyenne de stockage des tubercules (mauvaise : 1 à 2 mois, moyenne : 2 à 4 mois et bonne : plus de 4 mois).

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

11

Pomme de terre (*Solanum tuberosum* L.)

Dénomination	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Cycle (jours)	Forme du tubercule	Couleur de la peau	Couleur de la chair	Rendement potentiel (t/ha)	Utilisation	Conservation	Autres caractéristiques
Bambui wonder	Clone	Co-Obtenteurs IRAD/CIP (2005)	Cameroun	IRAD	120 à 140	Oblong	Blanche	Blanche	40 à 45	Consommation en frais et après transformation	Moyenne	–
Cipira	Clone	IRAD/CIP (1992)	Cameroun	IRAD	90 à 120	Ovale	Blanc jaunâtre	Blanc jaunâtre	30 à 35	Consommation en frais et après transformation	Bonne	Résistance moyenne aux virus A, X, Y. Résistance au mildiou des feuilles et des tubercules
IRAD 2005	Clone	IRAD/CIP (2005)	Cameroun	IRAD	120 à 140	Ronde	Blanc jaunâtre	Blanc jaunâtre	30 à 35	Consommation en frais et après transformation	Bonne	Résistance moyenne aux virus A, X, Y. Résistance au mildiou des feuilles et des tubercules
Jacob 2005	Clone	IRAD/CIP (2005)	Cameroun	IRAD	90 à 100	Ronde	Blanc jaunâtre	Blanc jaunâtre	30 à 35	Consommation en frais et après transformation	Moyenne	–
Mafo	Clone	IRAD/CIP (2005)	Cameroun	IRAD	90 à 120	Oblong court	Blanc jaunâtre	Blanc jaunâtre	35 à 40	Consommation en frais et après transformation	Moyenne	Peu de dormance
Tubira	Clone	IRAD/CIP (1992)	Cameroun	IRAD	90 à 100	Rond à oblong	Violet	Blanc jaunâtre	20 à 30	Consommation en frais et après transformation chips, frites	Bonne	Résistance aux virus A, X et Y



12

Bananes plantains et autres bananes à cuire (*Musa sp.*)

46 entrées

Note explicative des termes utilisés

Dénomination et synonymes : appellation officielle désignant la variété et ses synonymes.

Nature génétique : population sélectionnée : type French, type Bâtard, type Faux corne et type Vrai corne. Hybride : type plantain. Cultivar exotique : banane à cuire.

Obtenteur et année de création : établissement ou institution ayant créé la variété ou en étant la source, et date de création.

Origine géographique : pays dans lequel la variété a été créée.

Pays et date d'inscription ou d'introduction : pays dans lesquels la variété est inscrite au catalogue officiel ou introduite et largement diffusée, et date de son inscription au catalogue national ou de son introduction.

Responsable du maintien : établissement responsable du maintien de la variété, c'est-à-dire établissement responsable de la sélection conservatrice de la variété.

Hauteur des plantes (en cm) : hauteur mesurée de la base du pseudo-tronc jusqu'au point d'émergence du régime.

Cycle (en mois) : nombre de mois compris entre la mise en terre des semenceaux et la maturité des tubercules.

Nombre moyen de mains par régime : caractère quantitatif lié au type et à la variété.

Poids moyen du régime (en kg) : point fort ou faible important dans la productivité de la variété.

Couleur de la peau à maturité : coloration de l'extérieur de la peau des fruits à maturité.

Couleur de la pulpe : coloration de la pulpe des fruits à maturité.

Utilisation : utilisation humaine et animale.

Autres caractéristiques : autres points forts et/ou faibles majeurs (comportement vis-à-vis des contraintes biotiques ou abiotiques : sécheresse, maladies, insectes, etc.).

Caractéristiques technologiques et organoleptiques : caractéristiques organoleptiques majeures, aptitudes à la cuisson et à la transformation.

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Elat noir (Elate)	Population sélectionnée Type French	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun Gabon	CARBAP CIAM	2 à 4	10 à 12	6 à 8	10 à 15	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ou légèrement recourbés ; longueur : 20 à 27 cm ; circonférence : 10 à 15 cm. Sensibilité à la sécheresse, à la chute, à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
Essong	Population sélectionnée Type French	IRAD (1980) Cameroun	–	CARBAP CIAM	2 à 5	14 à 24	10 à 14	30	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ou légèrement recourbés ; longueur : 25 à 27 cm ; circonférence : 13 à 15 cm. Sensibilité à la sécheresse ; grande sensibilité à la chute ; sensibilité à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
French clair	Population sélectionnée Type French	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun Gabon (1985)	CARBAP CIAM	3 à 4	12 à 15	6 à 8	15 à 20	Vert clair	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigt droit ou légèrement recourbé ; longueur : 23 cm ; circonférence : 13 à 15 cm. Sensibilité à la sécheresse ; grande sensibilité à la chute ; sensibilité à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
French sombre	Population sélectionnée Type French	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun Gabon (1985)	CARBAP CIAM MAB	3 à 4	12 à 15	6 à 8	15 à 20	Vert sombre	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ou légèrement recourbés ; longueur : 23 cm ; circonférence : 13 à 15 cm. Couleur vert sombre des feuilles, du pseudo-tronc et des fruits. Sensibilité à la sécheresse ; grande sensibilité à la chute ; sensibilité à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier. Pulpe bien ferme

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Bâtard	Population sélectionnée Type Bâtard	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun Guinée équatoriale Gabon (1985)	CARBAP CIAM MAB	3 à 4	12 à 15	10 à 11	25	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ou légèrement recourbés ; longueur : 23 cm ; circonférence : 13 à 15 cm. Sensibilité à la sécheresse, à la chute, à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
Big Ebanga	Population sélectionnée Type Faux corne	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun	CARBAP	3 à 4	10 à 12	4 à 6	15 à 20	Vert clair	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; longueur : 16 à 30 cm ; circonférence : 12 à 20 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
Orishèle	Population sélectionnée Type Faux corne	CNRA Côte d'Ivoire	Cameroun (1980) Gabon (1985)	CARBAP CIAM	3 à 4	10 à 12	4 à 6	15 à 20	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; longueur : 16 à 30 cm ; circonférence : 12 à 20 cm. Sensibilité à la sécheresse, à la chute, à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier
Three Hands Planty	Population sélectionnée Type Vrai corne	IRAD (1980) Cameroun	Cameroun	CARBAP	3 à 4	10 à 12	3	10 à 25	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés en forme de corne ; longueur : 25 à 45 cm ; circonférence : 14 à 20 cm. Sensibilité à la sécheresse, à la chute, à la maladie des raies noires (MRN) et au charançon noir du bananier. Altitude > 1 000 m
Ngba-Odé	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3	14	7 à 8	28	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; longueur : environ 15 cm. Tolérance moyenne à la sécheresse. Résistance moyenne aux maladies et aux insectes. Pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit



Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Mbouroukou n° 3	Population sélectionnée Type Faux corne	IRAD (1980)	Cameroun	CARBAP	3 à 4	9 à 10	7 à 8	36 à 46	Vert	Orange clair	Consommation en frais et après transformation	Gros doigts bien arrondis à maturité. Sensibilité aux maladies et pestes des bananiers
Njombé n° 3	Population sélectionnée Type French	IRAD (1980)	Cameroun	CARBAP	3 à 4	15	14	51 à 58	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Cycle long. Sensibilité aux maladies et pestes des bananiers. Altitude > 1 000 m
Popoulou	Cultivar exotique Banane à cuire	Bioversity International (1980)	Cameroun (1980)	CARBAP	2 à 3	12	6 à 7	11 à 16	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts courts et gros. Caractéristiques organoleptiques : bien appréciés pour des chips. Pulpe consommée bouillie et pilée
CARBAP 838	Hybride Type plantain	CARBAP Cameroun	Cameroun (2009)	CARBAP	3 à 4	3 à 4	13 à 14	8 à 9	Vert sombre	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Tolérance à la maladie des raies noires et aux nématodes. Risque d'expression de maladies virales. Robuste. Bon rejetonnage. Caractéristiques organoleptiques : qualité de la pulpe : TMS : 34,2 à 36,4. Dureté : 3,2
CARBAP 969	Hybride Type plantain	CARBAP Cameroun	Cameroun (2009)	CARBAP	3 à 4	12 à 13	6 à 8	21 à 30	Vert sombre	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Petits doigts. Tolérance à la maladie des raies noires et aux nématodes. Risque d'expression de maladies virales. Robuste. Bon rejetonnage. Caractéristiques organoleptiques : qualité de la pulpe : TMS 32,8 à 34,8. Dureté : 2,7 à 3,4
F 568	Hybride Type plantain	CARBAP Cameroun	Cameroun (2009)	CARBAP	2	10	6	20	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Petite taille. Tolérance à la maladie des raies noires. Risque d'expression de maladies virales. Caractéristiques organoleptiques : qualité de la pulpe : TMS 28,1 à 32,4. Dureté 2,2 à 32,4

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
F 709	Hybride Type plantain	CARBAP Cameroun	Cameroun (2009)	CARBAP	2 à 2,50	11	6 à 8	18 à 26	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Petite taille. Conformation du régime du type Faux Corne. Tolérance à la maladie des raies noires. Risque d'expression de maladies virales. Caractéristiques organoleptiques : qualité de la pulpe : TMS 30,8. Dureté : 2,7 à 2,8
FHIA 21	Hybride Type plantain	FHIA (1995) Honduras	Cameroun (2004)	CARBAP	3 à 4	13	7 à 9	21 à 37	Vert clair	Ivoire	Consommation en frais et après transformation	Tolérance à la maladie des raies noires. Sensibilité aux maladies virales Durée de vie verte très courte. Caractéristique organoleptique : très apprécié en chips
Ngba-Odé	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3	14	7 à 10	28	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; L : environ 15 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la cercosporiose et aux charançons. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Epélé Sapou	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3	14	6 à 8	20	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; L : environ 15 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la cercosporiose et aux charançons. Caractéristique organoleptique : facilité d'épluchage du fruit

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



OIGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS



Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Bi-Bô	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	4	12	10 à 12	17	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; L : 21 à 25 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute et aux maladies. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Soya	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	5	15	6	29	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits dans la partie distale ; L : > 31 cm. Tolérance moyenne à la sécheresse. Résistance moyenne aux maladies. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Ziki-Ziki	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3	12	1 à 2	24	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; L : 21 à 25 cm. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Liquizé	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	4	13	5 à 8	24	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; L : 16 à 20 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Difficulté d'épluchage du fruit

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Bô-Gon	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	12 à 13	4	20	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés. Résistance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, à la cercosporiose et aux charançons. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Difficulté d'épluchage
Yôngô	Population sélectionnée Type French	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	4 à 5	16 à 17	8 à 10	39	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts légèrement recourbés ; L : 21 à 25 cm. Variété à gros régime. Résistance à la sécheresse. Sensibilité à la chute et aux maladies. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage
Mogbou	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	10 à 12	8 à 10	25	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; L : 16 à 20 cm. Résistance à la sécheresse. Sensibilité à la chute et aux maladies. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Bô-Soui	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	10 à 12	8 à 10	19	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits dans la partie distale ; L : environ 15 cm. Résistance à la sécheresse. Sensibilité à la chute et aux maladies. Caractéristique organoleptique : facilité d'épluchage

MAÏS



MIL



RIZ



SORGHO



ARACHIDE



NIEBÉ



OIGNON



MANIOC



IGNAME



PATATE DOUCE



POMME DE TERRE



BANANES PLANTAINS



Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Bô-Koua	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	10 à 12	8 à 10	28	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits et légèrement recourbés ; L : 16 à 20 cm. Vestiges floraux présents jusqu'à la récolte. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Gbakamba	Population sélectionnée Type Vrai corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	11 à 12	2 à 3	11	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits dans la partie distale ; L : > 30 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Difficulté d'épluchage
Fhô	Population sélectionnée Type Vrai corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	4	11 à 12	3 à 4	13	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits dans la partie distale ; L : 16 à 20 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Bô-Yoko	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	11 à 12	7 à 10	26	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts légèrement recourbés ; L : 25 à 30 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe molle. Facilité d'épluchage
Gbanzara	Population sélectionnée Type Vrai corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	12	2	10	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits et légèrement recourbés ; L : environ 31 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage
Bô-Zengué	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	11 à 12	6 à 8	19	Vert	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts recourbés ; L : environ 31 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la chute, à la cercosporiose et aux charançons. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe molle. Facilité d'épluchage
Gbongalé	Population sélectionnée Type Vrai corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	10 à 11	5 à 7	18	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits et nettement recourbés ; L : environ 31 cm. Tolérance à la sécheresse. Résistance aux maladies et aux insectes. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage



Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Litokobo	Population sélectionnée Type Vrai corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	12 à 13	2	9	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; L : environ 15 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la cercosporiose, aux charançons. Caractéristiques technologiques et organoleptiques : pulpe ferme. Facilité d'épluchage du fruit
Ngbaba	Population sélectionnée Type Faux corne	ICRA (1995) RCA	RCA (1996)	ICRA	3 à 4	11 à 12	8	18	Vert	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts droits ; L : environ 15 cm. Tolérance à la sécheresse. Sensibilité à la cercosporiose et aux charançons. Caractéristique organoleptique : facilité d'épluchage du fruit
Essang (Biri)	Population sélectionnée Type French	CIAM (1981)	Gabon Cameroun	CIAM CARBAP	2	13	7	14	Vert	–	Consommation en frais et après transformation	Doigts petits et légèrement recourbés. Sensibilité à la cercosporiose (noire et jaune), aux viroses (bunchy top), à la bactériose, à la fusariose, aux nématodes et aux charançons
Ebang (Bang, DidouNgou)	Population sélectionnée Type Faux corne	CIAM (1981)	Gabon Cameroun	CIAM CARBAP	2	12	7	11	Vert	Jaune	Consommation en frais et après transformation	Doigts courts. Sensibilité à la cercosporiose (noire et jaune), aux viroses (bunchy top), à la bactériose, à la fusariose, aux nématodes et aux charançons. Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Ebang rouge (Ebang violet) (Essono éyéno)	Population sélectionnée Type Faux corne	CIAM (1981) Gabon	Gabon Cameroun	CIAM CARBAP	2	12	6	11	Brun violet	Jaune orangée	Consommation en frais et après transformation	Doigts longs et gros. Sensibilité à la cercosporiose (noire et jaune), aux viroses (bunchy top), à la bactériose, à la fusariose, aux nématodes et aux charançons. Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités
Régimes multiples 1 (RM)	Population sélectionnée Type Faux corne	CIAM Gabon	Gabon	CIAM	3	14 à 15	5	8	Vert	Jaune	Farine, chips	Donne deux à trois régimes. Doigts courts et légèrement recourbés. Sensibilité à la cercosporiose (noire et jaune), aux viroses (bunchy top), à la bactériose, à la fusariose, aux nématodes et aux charançons. Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités Légèrement sucrée et parfumée
Ndola cove	Écotype local	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	4	9 à 12	5 à 6	15	Marron	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités
1 mano	Écotype local Type Vrai corne	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	5	9 à 12	1	10	Vert et jaune pour le fruit mûr	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités
2 manos	Écotype local Type Vrai corne	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	5	9 à 12	2	15	Vert et jaune pour le fruit mûr	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités
Vovove somo	Écotype local Type Faux corne	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	4	9 à 12	5 à 6	15	Vert et jaune pour le fruit mûr	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités



12

Bananes plantains et autres bananes à cuire (*Musa sp.*)

Dénomination (synonymes)	Nature génétique	Obtenteur(s), année de création et origine géographique	Pays et date d'inscription ou d'introduction	Responsable du maintien	Hauteur des plantes (m)	Cycle (mois)	Nombre moyen de mains par régime	Poids moyen du régime (kg)	Couleur de la peau à maturité	Couleur de la pulpe	Utilisation	Autres caractéristiques
Vonana cove	Écotype local Type bâtard	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	5	9 à 12	10	40	Vert et jaune pour le fruit mûr	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités
Vonana esong	Écotype local Type French	Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	MAB	3 à 4	9 à 12	7 à 8	20	Vert et jaune pour le fruit mûr	Orangée	Consommation en frais et après transformation	Caractéristiques organoleptiques : bonnes qualités

Liste classée des instituts obtenteurs de variétés et/ou responsables de la sélection conservatrice



Africa Rice Center (ex-ADRAO) (Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest)	01 BP 2031, Cotonou, Bénin Tél. : (+229) 21350188 Fax : (+229) 21350556 E.mail : warda@cgiar.org AfricaRice@cgiar.org http://www.africarice.org/
CARBAP : Centre africain de recherches sur bananiers et plantains	BP 832, Douala, Cameroun Tél. : (+237) 33 42 60 52 Fax : (+237) 33 42 57 86 E.mail : carbap@carbapafrika.org / carbap-contact@carbapafrika.org www.carbapafrika.org
CERAG : Centre de recherche sur l'amélioration génétique des plantes	BP 2499, Brazzaville, Congo Tél. : (+242) 066612207
CIAM : Centre d'introduction, d'adaptation et de multiplication de matériel végétal vivrier et fruitier	BP 5, Ntoum ou 43 Libreville, Gabon Tél. : (+241) 420171 Fax : (+241) 722174 E.mail : ciam1975@yahoo.fr
CIAT : Centre international d'agriculture tropicale	Av. Ejercito Nacional n° 131, Santa Cruz, Bolivia Tél. : (+591) 33 37 00 00 Fax : (+591) 33 37 00 00 E.mail : ciat@ciatbo.org www.ciatbo.org
CIP : Centre international de la pomme de terre	BP1558, Lima, Pérou Avenida La Molina 1895, La Molina Tél. : (+511) 3496017 cip@cgiar.org http://cipotato.org/
CNRA : Centre national de recherche agronomique	KM17, route de Dabou 01 BP 1740, Abidjan 01, Côte d'Ivoire Tél. : (+225) 23472424 Fax : (+225) 23472411 E.mail : info@cnra.ci
CNSA : Centre national des semences améliorées	Tél. : (+242) 069751751 / 05567421 E.mail : cnsacongo@yahoo.fr
CRAL : Centre de recherches agronomiques de Loudima	BP 2499, Loudima, Congo Tél. : (+242) 5604361/6651386 E.mail : cral_loudima@yahoo.fr
IAR : Institute for Agricultural Research	Ahmadou Bello University, Samaru, Zaria, Nigeria Tél. : (+234) 69-550571-2 Fax : (+234) 69-550563 E.mail : iar20002001@yahoo.com www.iarsamaru.org
ICRA : Institut centrafricain de la recherche agronomique	BP 1762, Bangui, RCA Tél. : (+236) 21616275 E.mail : icra_rca@yahoo.fr

Liste classée des instituts obtenteurs de variétés et/ou responsables de la sélection conservatrice (suite)

IER : Institut d'économie rurale	BP 258, Rue Mohamed V, Bamako, Mali Tél. : (+223) 2222606 Fax : (+223) 223775 E.mail : info@ier.ml www.ier.gouv.ml
IITA : International Institute for Tropical Agriculture	PMB 5320, Ibadan, Oyo State, Nigeria Tél. : (+234) 2 7517472, (0)8039784000, (0)8055055954, (0)8034035281, (0)8034035282, (0)8034035283 VOIP via USA: 1-201-6336094 Fax: INMARSAT: 873761798636 E.mail : iita@cgiar.org www.iita.org
INERA : Institut de l'environnement et de recherches agricoles	04 BP : 8645 Ouagadougou 04 Tél. : (+226) 50 34 02 70 / 50 34 71 12 Fax : (+226) 50 34 02 71 E-mail : inera.direction@fasonet.bf
INRAN : Institut national de recherche agronomique du Niger	BP 429, Niamey, Niger Tél. : (+227) 73 30 71 Fax : (+227) 73 21 44 E.mail : inran@intnet.ne
IRAD : Institut de recherche agricole pour le développement	BP 2123, Yaoundé, Cameroun Tél. : (+237) 22223362 Fax : (+237) 22225924 E.mail : irad.pnrva@yahoo.com www.irad-cameroon.org
IRAF : Institut de recherches agronomiques et forestières	BP 2246, Libreville, Gabon Tél. : +241 73 23 75 / 25 79 97 E.mail : iraf@internetgabon.com www.cenarestgabon.com/instituts/iraf/index.html
IRAG : Institut de recherche agronomique de Guinée	BP 1523, Conakry, Rép. de Guinée Tél. : (+224) 60 54 31 25 / 64 33 60 42 E.mail : iragd@irag.gn / iragd@irag-guinee.org www.irag-guinee.org
IRRI : Institut international de recherche sur le riz	BP 7777, Los Baños, Philippines Tél. : (+63) 2580 5600 / (+63) 2845 0563 Fax : (+63) 2580 5699 / (+63) 2845 0606 E.mail : irri@cgiar.org www.irri.org
ITRAD : Institut tchadien de recherche agricole pour le développement	BP 5400, N'djamena, Tchad Tél. : (+235) 22520101 / 22520067 E.mail : djondang_koiye@yahoo.fr
LCRI : Lake Chad Agricultural Research Institute	BP 1293, Borno State, Maiduguri, Nigeria Tél. : (+234) 076 233075 Fax : (+234) 92344142
MAB : Ministerio de Agricultura y Bosques	Tél. : (+240) 222272556 E.mail : dmongomo@yahoo.com / nguema2@live.com
NCRI : National Cereals Research Institute	PMB 8, Bida, Nigeria Tél. : (+234) 66461233 E.mail : ncri@skannet.com

Le «*Catalogue des espèces et variétés de cultures vivrières d'intérêt communautaire dans l'espace CEMAC*» a été élaboré pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – CEMAC (Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Tchad) avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il contient des informations sur les variétés de douze espèces/cultures d'importance pour la sécurité alimentaire dans cet espace économique. Il s'agit des variétés pour lesquelles la production et la commercialisation de semences certifiées sont autorisées. Cette première version comprend les variétés les plus couramment utilisées dans la sous-région, dont les noms et caractéristiques ont été fournis par les instituts de recherche des pays Membres de la CEMAC.

L'objectif du catalogue est de faciliter l'échange et la commercialisation des semences desdites cultures entre les pays Membres de la CEMAC. À ce titre, il représente un outil permettant aux agriculteurs et au secteur privé de la sous-région d'avoir un accès facilité aux variétés adaptées à leurs besoins.

ISBN 978-92-5-207193-8



9 789252 071938

I2679F/1/03.12